

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2012)
Heft: 4

Artikel: D'agriculteur à énergiéculteur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-644034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'agriculteur à énergiiculteur

Ces prochaines années, la production d'énergie pourrait devenir une source de revenus intéressante pour les agriculteurs et agricultrices. A la ferme, les possibilités de produire de l'énergie sont multiples, mais elles ont aussi leurs limites.

Aujourd'hui, en Suisse, l'agriculture contribue déjà grandement à la production d'énergie issue de sources renouvelables: environ 40 gigawattheures (GWh) d'électricité et quelque 1500 GWh de chaleur par an. La part principale revient à la biomasse qui a produit environ 37 GWh d'électricité et 1300 GWh de chaleur en 2010. Ces prochaines années, les conditions seront favorables à une augmentation de la production énergétique. Il existe par exemple de nombreuses surfaces de toiture orientées plein sud et de grandes quantités de biomasse non utilisées dans les exploitations agricoles. «Nous estimons que le potentiel de production de courant dans

l'agriculture dépasse largement son auto-alimentation», déclare Martin Rufer de l'Union suisse des paysans. C'est pourquoi le groupement d'intérêts des paysannes et paysans suisses, conjointement avec Ökostrom Schweiz, Agridea et Ernst Basler + Partner, ont créé la plateforme AgroCleanTech. Le soutien de cette plateforme aux exploitations agricoles comprend principalement le conseil et l'information en matière de production d'énergie, d'efficacité énergétique et de protection climatique. L'analyse des différentes exploitations doit mettre en évidence dans ces trois domaines les possibilités les plus prometteuses. «Nous voulons notamment

INTERNET

AgroCleanTech:

www.agrocleantech.ch

Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon:

www.agroscope.admin.ch

Rapport agricole de l'Office fédéral de l'agriculture:

www.blw.admin.ch/dokumentation/00018/00498/index.html?lang=fr

montrer aux agriculteurs et agricultrices comment produire de l'énergie dans leur exploitation à partir de sources renouvelables, ajoute Martin Rufer. Dans un futur proche, le profil classique de l'agriculteur doit évoluer vers un agri- et énergiiculteur». Et Hans-Christian

L'installation photovoltaïque de l'agriculteur Peter Wyss à Ittigen (BE) permet de produire chaque année quelque 210 000 kWh d'électricité d'origine renouvelable.



Angele de Ernst Basler + Partner de renché-
rir: «Selon notre vision, l'agriculteur doit se
transformer en prestataire de services énergé-
tiques d'ici 2030. Il fait partie intégrante d'un
Smart Grid, car il produit du courant renouve-
lable selon les besoins, exploite un réseau de
chaleur régional ou fournit des prestations de
mobilité à son entourage».

Production rentable

La possibilité de réaliser cette vision dépend
fortement de la rentabilité des installations
de production. Une étude de la Station de
recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon
(ART) a approfondi la question et a conclu que,
dans quelques années déjà, les éoliennes, les
installations photovoltaïques et celles de bio-
gaz pourront produire du courant aussi bon

l'approvisionnement énergétique de la Suisse.
L'OFAG et AgroCleanTech soulignent égale-
ment que l'exploitation du potentiel éner-
gétique dans l'agriculture dépend de diffé-
rents facteurs, entre autres de dispositions
légales. «L'objectif principal de l'agriculture
est l'approvisionnement de la population en
produits alimentaires», insiste Martin Rufer.
L'expert en biomasse de l'OFEN, Bruno Gug-
gisberg, considère comme invraisemblable
l'utilisation soudaine de grandes surfaces de
terres cultivables pour la production d'éner-
gie: «Il est vrai que nous pourrions couvrir
nos besoins énergétiques avec davantage de
renouvelable, mais en contrepartie, nous
devrions importer plus de denrées alimen-
taires, ce qui n'est pas judicieux du point
de vue économique et écologique». Selon la

«Nous estimons que le potentiel de production de courant dans l'agriculture dépasse largement son auto-alimentation.»

Martin Rufer, Union suisse des paysans.

marché que les agents énergétiques fossiles.
Cette étude a comparé les coûts d'investisse-
ment et les coûts par unité d'énergie pour les
énergies renouvelables avec les coûts de la pro-
duction d'énergie à partir de sources fossiles.
Actuellement, il est avéré que les installations
de biogaz et de photovoltaïque sont déjà ren-
tables, mais seulement grâce à la rétribution à
prix coûtant (RPC) de la Confédération. Mais
d'ici quelques années, les installations pho-
tovoltaïques en particulier pourraient déjà
devenir compétitives sans RPC, car le coût
initial pour les installations baisse constam-
ment. Il en va de même pour les installations
de biogaz. L'étude démontre qu'aujourd'hui
les chauffages à copeaux de bois sont dans
l'agriculture la seule forme d'énergie renou-
velable qui s'en sorte sans aucune subvention
de l'Etat.

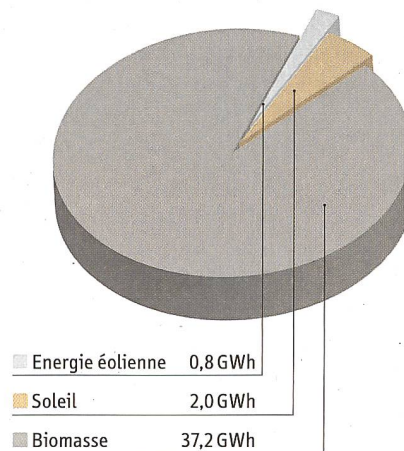
Priorité à la production de denrées alimentaires

Dans son rapport agricole 2011, l'Office
fédéral de l'agriculture (OFAG) esquisse
aussi l'orientation que doit prendre l'agri-
culture en matière d'énergie. Le rapport
retient que la production et l'utilisation des
énergies renouvelables dans l'agriculture
contribuent à réduire les émissions de gaz
à effet de serre, mais également à assurer

stratégie énergétique suisse en la matière, il
faut donc éviter que l'utilisation énergétique
de la biomasse concurrence la production de
denrées alimentaires.

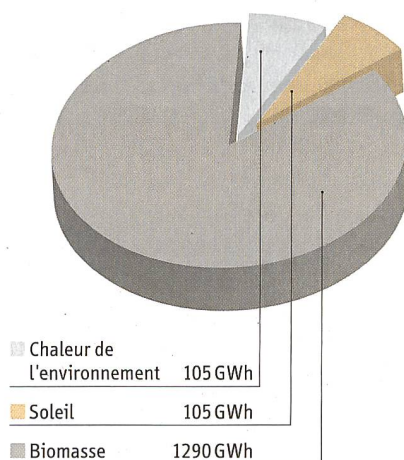
Par ailleurs, les installations de production
doivent respecter la loi sur l'aménagement
du territoire. «Pour qu'une installation de
biomasse soit autorisée sur une exploitation
agricole, la biomasse transformée doit avoir
un lien étroit avec l'agriculture et avec l'explo-
itation en question», précise Lena Poschet de
l'Office fédéral du développement territorial.
Selon la loi, les installations de biomasse
doivent être subordonnées à l'exploitation
agricole et plus de la moitié des substrats
transformés doivent provenir de l'exploita-
tion elle-même ou d'exploitations voisines (à
moins de 15 kilomètres). Les grandes exploi-
tations ne peuvent donc être autorisées que dans
une zone appropriée. Les installations pho-
tovoltaïques isolées ne posent pas problème
dans une zone agricole, mais l'ARE est plus
critique à l'égard des centrales éoliennes iso-
lées ou de petite taille. Pour les parcs éoliens,
il faut généralement une zone appropriée. «Les
installations photovoltaïques sur les toits ou
les façades des bâtiments d'exploitations
agricoles sont rarement problématiques»,
confirme Lena Poschet. (his)

**Production d'électricité d'origine renouvelable
provenant de l'agriculture en 2009**
(total: 40 gigawattheures)



Source: Agrocleantech (estimations sur la base de
données de l'OF5 et de l'OFEN).

**Production de chaleur d'origine renouvelable
provenant de l'agriculture en 2009**
(total: 1500 gigawattheures)



Source: Agrocleantech (estimations sur la base de
données de l'OF5 et de l'OFEN).

Le saviez-vous?

35 900 GWh d'électricité et 11 700 GWh de chaleur
issues de sources renouvelables ont été produites au
total en Suisse en 2009.